



## Année Universitaire 2023-2024

----- **Document à lire attentivement et à conserver** -----

## SOMMAIRE

### I- Présentation de la Faculté de Lettres et Langues de TOURS

### II- Présentation générale des études

#### A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique  
Les examens

#### B- Le système LMD

Les diplômes  
Le schéma type d'un diplôme  
Le CERCIP  
Le MOBIL

#### C- Les stages

#### D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

#### E- La mobilité étudiante

#### F - Les Clés de la réussite

### III- Les études de Langues Étrangères Appliquées

#### A- Présentation de la filière

Renseignements pratiques  
Organisation des études  
Débouchés de la filière

#### B- Présentation de la Licence Langues Étrangères Appliquées

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation de la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1)

Maquette de L1 S1

Descriptif des enseignements de L1 S1

Modalités de contrôle de connaissances du L1 S1

Maquette du L1 S2

Descriptif des enseignements de L1 S2

Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

Présentation de la Licence 2<sup>ème</sup> année (L2)

Maquette de L2 S3

Descriptif des enseignements de L2 S3

Modalités de contrôle de connaissances du L2 S4

Maquette du L2 S4

Descriptif des enseignements de L2 S4

Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

Présentation de la Licence 3<sup>ème</sup> année (L3)

Maquette de L3 S5

Descriptif des enseignements de L3 S5

Modalités de contrôle de connaissances du L3 S5

Maquette du L3 S6

Descriptif des enseignements de L3 S6

Modalités de contrôle des connaissances de L3 S6

## IV – Calendrier universitaire (fin de livret)

### I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

*L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.*

*Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.*

*Elle est composée de 8 départements : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues*

*Une filière lettres comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)*

#### Quelques chiffres

*A l'Université : environ 33400 étudiants inscrits en 2022-2023 dont 3239 à la Faculté de lettres et langues, 150 enseignants chercheurs, 25 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.*

#### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

#### Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06**

**CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67**

**COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

#### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

## Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Allemand</b>	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Anglais</b>	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr elodie.perez@univ-tours.fr
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr gaelle.arandelle@univ-tours.fr
<b>Espagnol – Portugais</b>	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
<b>Italien</b>	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
<b>Lettres</b>	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
<b>Modules libres</b>		
<b>Allemand</b>	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
<b>Cultures Méditerranéennes</b>	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
<b>Espagnol/Italien</b>	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
<b>Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)</b>	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
<b>P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)</b>	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référente Administrative Handicap)

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

#### ▣ L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### ▣ Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2023** (pour le premier semestre). Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

#### Les diplômés

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômés de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Ce cours **OBLIGATOIRE** est proposé dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens. Les CERCIP portent sur les thèmes suivants : la réflexion citoyenne partagée sur de grands sujets de sociétés, l'engagement étudiant, la santé et le handicap, les pratiques physiques, sportives, artistiques ou culturelles, la préparation à l'insertion professionnelle, la préparation à la mobilité internationale.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif sont consultables sur le site de l'université début septembre.

## - Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.



Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises, ... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).

**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.** Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

## C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP Stage.**

**Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3<sup>ème</sup> année de licence et le master 1.**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

## QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

[rpro.univ-tours.fr](http://rpro.univ-tours.fr)

**La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.)** met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé(e) des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



### D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES B2 est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues et attribue un niveau B2.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues. Le CLES est gratuit et permet d'attester des quatre grandes compétences : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

**Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV. Elle peut être également être demandée pour intégrer un master.**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acquérir\\_des\\_compétences\\_supplémentaires/Certification\\_en\\_langues\\_étrangères](http://www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères)

## E- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

□ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

□ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

### La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, ...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : [international@univ-tours.fr](mailto:international@univ-tours.fr)

## F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama » ... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : 22 septembre 2022

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Dispositions générales applicables aux étudiants de Licence et licence professionnelle

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
- Arrêté du 06 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

### Art. 1 - Organisation des enseignements

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutoré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ;

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

### Art. 2 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

### Art. 3 - Contrat pédagogique (art 5)

---

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante :

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé ;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques ;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
- Énonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants.

### Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

---

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Cas particulier : statut expérimental des licences droit et parcours droit langues, économie dont L.AS, géographie, gestion concernant les étudiants ajournés à la première session :

En cas de non présentation à une épreuve de la session de rattrapage, les étudiants conserveront leur note obtenue aux EP lors de la première session, Cette note sera reportée uniquement pour l'année universitaire en cours.

Diplôme	Filière	Année	Modules de chacun des deux semestres
Licence	Droit	L1+L2+L3	1 2 3 4
	Economie dont L.as		
	Géographie		
	Gestion		
licence	Parcours Droit Langues		1 2

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

### Dispositions exceptionnelles

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal ou le contrôle terminal par un contrôle continu dont la nature sera à établir. Les modalités de contrôle des connaissances seront définies en fonction des circonstances ».*

*Les modifications devront être faites et portées à la connaissance des étudiants concernés au moins 15 jours avant les épreuves concernées".*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

### Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

### Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments pédagogiques où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément pédagogique emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément pédagogique ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables. Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme (art 14).

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent. Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les différents EP de l'UE ou module ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments pédagogiques, ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE ou module, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

### Art. 7 - Règles de progression

---

L'inscription administrative étant annuelle :

L'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6).

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription :
  - soit par validation des deux semestres,
  - soit par compensation entre les deux semestres,est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

### **Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant AJAC :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

---

## Art. 8- Jury

---

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

### Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

### Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

---

## Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

---

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

---

## Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

---

### 1/ Les MCC sont antérieures à l'arrêté du 6 décembre 2019

Le calcul de délivrance se fait sur la base de l'arrêté du 17 novembre 1999 au regard l'article 10

L'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999 prévoit que « La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. »

## 2 /Lorsque les MCC sont postérieures à l'arrêté du 6 décembre 2019,

Le calcul de délivrance se fait sur la base de cet arrêté au regard de l'article 12.

L'article 12 de l'arrêté du 6 décembre 2019 prévoit que les modalités d'obtention du diplôme « font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours. Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants."

Ainsi :

1/ Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.

2/ Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.

3/ il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent »

### Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

### Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

## **AVERTISSEMENT**

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

### III- Les Études de Langues Étrangères Appliquées

#### A - PRESENTATION DE LA FILIERE LEA

**Directeur du département :** LOPEZ CASADO, José Maria  
 Bureau 135. Permanence : horaires affichés sur la porte du bureau ou sur rendez-vous.  
 Département LEA. UFR Lettres et Langues. Université de Tours.  
 BP 4103. 3 rue des Tanneurs. F-37041 Tours CEDEX 1.

**Bureau pédagogique du Département de LEA - Bureau 25**  
 Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

#### Noms et coordonnées des gestionnaires pédagogiques :

##### Aurélie HANNOUN

Responsable bureau pédagogique  
 Chargée des L1, L2, L3, M1, M2  
 aurelie.hannoun@univ-tours.fr  
 Tél : 02 47 36 65 71

##### Stéphanie DESŒUVRES

Accueil physique des étudiants en Licence  
 Gestion RSE et convention de stage  
 stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr  
 Tél : 02 47 36 65 25

#### RESPONSABILITÉS LICENCE ET MASTER

<b>Première année de licence (L1)</b>	Anna KRYKUN	anna.krykun@univ-tours.fr
<b>Seconde année de licence (L2)</b>	Marc LIBRE	marc.libre@univ-tours.fr
<b>Troisième année de licence (L3)</b>	Sabrina FERRARA	sabrina.ferrara@univ-tours.fr
<b>Direction d'études L1/L2</b>	José Maria LOPEZ CASADO	jose.lopez@univ-tours.fr
<b>Direction d'études L2/L3</b>	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr
<b>Responsable Master LEA CI</b>	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr

#### RESPONSABLES DE DOMAINES

<b>ANGLAIS : Responsables Pôle Anglais</b>	Anne URBANOWSKI et Ileana SASU
<b>ALLEMAND : Responsable Pôle Allemand</b>	Sylvie TOSKER-ANGOT
<b>CHINOIS : Responsable Pôle Chinois</b>	Adeline CHAN
<b>ESPAGNOL : Responsable Pôle Espagnol</b>	José Maria LOPEZ CASADO
<b>ITALIEN : Responsables Pôle Italien</b>	Sabrina FERRARA - Maria Teresa RICCI
<b>DROIT</b>	Michel FORIN
<b>ÉCONOMIE</b>	Stéphane LELANDAIS
<b>GESTION</b>	Sigrid JOSEPH
<b>FRANÇAIS - COMMUNICATION L + M</b>	Anna KRYKUN
<b>INFORMATIQUE</b>	Marc LIBRE
<b>Finances</b>	José Maria LOPEZ CASADO
<b>Relations Internationales</b>	Carine BERBÉRI
<b>Information LEA</b>	José Maria LOPEZ CASADO
<b>Rédaction livret guide stages L3</b>	Carine BERBÉRI, Anne URBANOWSKI, Emmanuelle TERRONES, José Maria LOPEZ CASADO, Maria Teresa RICCI.

## ECHANGES INTERNATIONAUX

Gestion générale des échanges en LEA : Carine BERBÉRI, Ingrid RADEMACHER  
et Sabrina FERRARA

Universités et stage en entreprises - 2023 - 2024

### ANGLAIS

#### Responsables des échanges universitaires – Étudiants sortants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
ANGLAIS : Chine, Japon, Taiwan Afrique du Sud	Carine BERBÉRI Guillaume CINGAL	carine.berberi@univ-tours.fr guillaume.cingal@univ-tours.fr
ANGLAIS : UE	Anna KRYKUN : Belgique, Danemark, Estonie, Hongrie, Irlande, Roumanie et Suède Stéphane LELANDAIS : Angleterre et Écosse	anna.krykun@univ-tours.fr stephane.lelandais@univ-tours.fr
ANGLAIS : Amérique du Nord	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

#### Responsables des stages

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Europe et hors Europe Gestion générale	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr
France (uniquement pour les étudiants étrangers). Gestion générale et encadrement des stages	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

#### Responsables des échanges Universitaires – Étudiants entrants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Afrique du Sud, Australie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Royaume-Uni	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr
Autres zones géographiques (Irlande Europe), Chine, Japon, Taiwan + étudiants inscrits en L3 LEA Anglais/FLE	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

### ALLEMAND

#### Responsables des échanges universitaires et stages

	Responsable	Adresse mail
Échanges Erasmus sortants	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr
Échanges université entrants	Ingrid RADEMACHER	ingrid.rademacher@univ-tours.fr
Stages	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr

## ESPAGNOL

### Responsables des échanges universitaires

Universités	Responsables	Adresse mail
<i>Entrants</i> : Granada, Almería, Séville <i>Sortants</i> : Séville	José Maria LOPEZ CASADO	jose.lopez@univ-tours.fr
<i>Entrants</i> : Huelva, Madrid <i>Sortants</i> : Almería, Granada, Huelva, Madrid	Yekaterina GARCIA MARKINA	yekaterina.garcia@univ-tours.fr
<i>Entrants</i> : Las Palmas de Gran C., Pamplona, Alicante <i>Sortants</i> : Alicante, Las Palmas de Gran C., Pamplona	Carlos TOUS	carlos.tous@univ-tours.fr

### Responsables des stages

Zones géographiques	Responsables	Adresse mail
<b>Zone 1</b> "Atlantique" (Asturias, Cantabria, Castilla La Mancha, Castilla y León, Comunidad de Madrid, Galicia, La Rioja, País Vasco)	José Maria LOPEZ CASADO	jose.lopez@univ-tours.fr
<b>Zone 2</b> "Méditerranée" Andalucía, Aragón, Cataluña, Ceuta, Comunidad Valenciana, Extremadura, Islas Baleares, Islas Canarias, Melilla, Murcia, Navarra)	Yekaterina GARCIA MARKINA Carlos TOUS	yekaterina.garcia@univ-tours.fr carlos.tous@univ-tours.fr
<b>AMERIQUE LATINE</b> Universités et stages	Sophie LARGE	sophie.large@univ-tours.fr

## ITALIEN

### Responsables des échanges universitaires - stages

	Responsables	Adresse mail
<b>Mobilités entrants et sortants université</b> Bologne (Università di Bologna) Catane (Università degli Studi di Catania) Florence (Università degli studi di Firenze) Milan (IULM) Parme (Università degli Studi di Parma) Rome (Università degli Studi Roma Tre) Sienne (Università per stranieri di Siena) Vérone (Università degli Studi di Verona)	Sabrina FERRARA	sabrina.ferrara@univ-tours.fr
<b>Mobilités stage</b>	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr

**Liste des ÉCHANGES UNIVERSITAIRES**  
Liste des universités partenaires par zones géographiques.

**Langue A (Anglais)**

**Europe (programme Erasmus)**

Anvers (Belgique)  
Birmingham (Aston University, Angleterre)  
Cluj-Napoca (Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca, Roumanie)  
Copenhague (Kobenhavn Universitat, Danemark)  
Cork (University College, Republique d'Irlande)  
Durham (Durham University, Angleterre) 1 an pour les L3  
Falun (Hogskolan Dalarna, Suede)  
Gand (University College Ghent, Belgique)  
Edimbourg (Heriot-Watt University, Ecosse) - a confirmer  
Glasgow (Strathclyde University, Ecosse)  
Limerick (Mary Immaculate College, Republique d'Irlande)  
Manchester (Manchester Metropolitan University, Angleterre) 1 an pour les L3  
Newcastle  
Norwich (East Anglia University, Angleterre)  
rebro : (rebro Universiteit, Suede)  
Stirling (Stirling University, Ecosse) Szeged (Szegedi Tudomanyegyetem, Hongrie)  
Tallinn (Tallinna llikool, Estonie)

Dans les tablissements partenaires de l'UE (Belgique, Danemark, Estonie, Hongrie, Roumanie, Suede), les cours sont en anglais (apprentissage d'une 3e langue possible).

Attention : la Republique d'Irlande ne fait pas partie de l'espace Schengen. Les tudiants qui ne sont pas ressortissants de l'UE doivent donc obtenir un visa pour y entrer. Se renseigner aupres du service consulaire des Ambassades de ces deux pays  Paris.

**Hors Europe (accords specifiques  LEA)**

Pietermaritzburg (University of KwaZuluNatal, Afrique du Sud). Frais d'inscription supplementaires  prevoir.  
Taiwan : Tacheong (Asia University cours en anglais)  
Chine :  
Changsha (Central South University, perfectionnement en chinois)  
Canton (South China Normal University, cours en anglais)  
Changsha (Hunan Normal University, perfectionnement en chinois)  
Chongqing (Southwest University of Political Science and Law, cours en anglais)  
Japon : Kyoto (Ryukoku University, cours en anglais)

**Amerique du Nord (accords specifiques  LEA)**

Vancouver (Douglas College, Canada)  
Halifax (Dalhousie University, Canada)  
Wolfville (University of Acadia Nouvelle Ecosse, Canada)

## Langue B (Allemand)

### **Pays germanophones.**

Bochum (Ruhr-Universität, Allemagne)  
 Brême (Universität Bremen, Allemagne)  
 Coblence (Allemagne : pour Anglais et Allemand)  
 Hildesheim (Universität Hildesheim, Allemagne)  
 Innsbruck (Leopold-Franzens Universität, Autriche)  
 Passau (Universität Passau, Allemagne)  
 Siegen (Fachhochschule Braunschweig-Wolfenbüttel, Allemagne)

## Langue B (Espagnol)

### **Espagne.**

Alicante (Universidad de Alicante, Espagne)  
 Almeria (Universidad de Almeria, Espagne)  
 Granada (Universidad de Granada, Espagne)  
 Huelva (Universidad de Huelva, Espagne)  
 Las Palmas (Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Les Iles Canaries, Espagne)  
 Madrid (Universidad Complutense, Espagne)  
 Pampelune (Universidad de Navarra, Espagne)  
 Seville (Universidad Pablo de Olavide, Espagne)

### **Amérique du Sud (accords proposés à tous les étudiants de l'Université)**

Argentine : Universidad Nacional de La Plata (B2 demandé)  
 Chili : Universidad Católica de Temuco et Universidad de Valparaíso (B2 demandé)  
 Pérou : Universidad Ricardo Palma et Universidad Científica del Sur (*DELE B2 demandé*) (*accord LEA*)  
 Colombie : Universidad Nacional de Colombia (B2 demandé)  
 Costa Rica : Universidad de Costa Rica (B2 demandé)  
 Mexique : Universidad Internacional de Cuernavaca (B2 demandé)

## Langue B (Italien)

Bologne (Università di Bologna)  
 Catane (Università degli Studi di Catania)  
 Florence (Università degli studi di Firenze)  
 Milan (IULM)  
 Palerme  
 Parme (Università degli Studi di Parma)  
 Rome (Università degli Studi Roma Tre)  
 Sienne (Università per stranieri di Siena)  
 Trieste (c'est un accord pour l'Allemand)  
 Turin  
 Vérone (Università degli Studi di Verona)

## Annuaire des ENSEIGNANTS

<i>Allemand</i>		Bureau
BIDEAU Alain	alain.bideau@univ-tours.fr	01
BRÜHMÜLLER Jasmin	jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr	02
ENDERLE-RISTORI Michaela	enderle-ristori@univ-tours.fr	09
KURSCHEIDT Jonas	jonas.kurscheidt@univ-tours.fr	
PAUL Solène	solene.paul@univ-tours.fr	02
RADEMACHER Ingrid	ingrid.rademacher@univ-tours.fr	01
TERRONES Emmanuelle	emmanuelle.terrones@univ-tours.fr	02
TOSCER-ANGOT Sylvie	sylvie.toscerangot@univ-tours.fr	01
<i>Anglais</i>		Bureau
BERBÉRI Carine	carine.berberi@univ-tours.fr	38
BLANCHARD Rebecca	rebecca.blanchard@univ-tours.fr	134
CINGAL Guillaume	guillaume.cingal@univ-tours.fr	38
CHAMPROUX, Nathalie	nathalie.champroux@univ-tours.fr	134
GOLLER Sabine	sabine.goller@univ-tours.fr	134
LYALL Amy	amy.lyall@univ-tours.fr	42
OUESLATI Salah	salah.oueslati@univ-tours.fr	
RAMOS Delphine	delphine.ramos@univ-tours.fr	03
SASU Ileana	ileana.sasu@univ-tours.fr	134
TRAN Tri	tri.tran@univ-tours.fr	45
URBANOWSKI Anne	anne.urbanowski@univ-tours.fr	38
<i>Chinois</i>		Bureau
CHAN Adeline	adeline.chan@univ-tours.fr	134bis
DOUCEY-WUSIMAN Rena	douceywusiman@univ-tours.fr	03
JIANG Jie	jie.jiang@univ-tours.fr	03
XIA Qing	qing.xia@univ-tours.fr	03
<i>Droit</i>		Bureau
FORIN Michel	michel.forin@univ-tours.fr	40
<i>Économie</i>		Bureau
LELANDAIS Stéphane	stephane.lelandais@univ-tours.fr	134bis

<i>Espagnol</i>		Bureau
BAR Lionel	lionel.bar@univ-tours.fr	10
FERNANDEZ PINZON Ana	ana.fernandez@univ-tours.fr	13
FLEITAS RODRIGUEZ Alberto	alberto.fleitas@univ-tours.fr	13
GARROT ZAMBRANA Juan Carlos	juan.garrot@univ-tours.fr	05
GOMEZ MULLER Angélique	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr	05
ILASCA Roxana	roxana.ilasca@univ-tours.fr	10
LARGE Sophie	sophie.large@univ-tours.fr	
LOPEZ CASADO José Maria	jose.lopez@univ-tours.fr	135
ROMULO GRANADA Adriana	adriana.romulo@univ-tours.fr	13
SANTOS PALMOU Xandra	xandra.santos@univ-tours.fr	134bis
<i>Français</i>		Bureau
KRYKUN Anna	anna.krykun@univ-tours.fr	135
<i>Gestion - Marketing</i>		Bureau
JOSEPH Sigrid	sigrid.joseph@univ-tours.fr	40
<i>Informatique - Gestion</i>		Bureau
LIBRE Marc	marc.libre@univ-tours.fr	134
<i>Italien</i>		Bureau
DE LUISA Laura	laura.deluisa@univ-tours.fr	03
FERRARA Sabrina	sabrina.ferrara@univ-tours.fr	134bis
GIORDANO Ida	ida.giordano@univ-tours.fr	105
RICCI Maria Teresa	maria.ricci@univ-tours.fr	135
SOLMI Serena	serena.solmi@univ-tours.fr	03

**Les enseignants reçoivent les étudiants aux horaires affichés sur la porte de leur bureau ou sur rendez-vous.**

## B- PRESENTATION DE LA LICENCE LEA

### B1.- LA LICENCE LEA

L'objectif pédagogique de la Licence LEA est de faire acquérir :

- Une compétence linguistique trilingue (français, anglais, et au choix de l'étudiant, allemand, chinois, espagnol ou italien), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées.
- Une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Économie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- Maîtrise de l'anglais et, à un niveau équivalent, la langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) : traduire les documents d'une entreprise de commerce international et communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger.
- Connaître les principaux traits des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle.
- Posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet).

### B2.- ORGANISATION DES ÉTUDES

#### a) Capitalisation – Compensation – Report de notes – Validation

Chaque semestre comporte des Modules qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients et crédits européens correspondants, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à un module s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis. La commission de validation d'acquis, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différents modules qui le composent (moyenne égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein du Module, entre les différents EC du Module ;
- au sein du semestre, entre les différents modules du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque département définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance au module correspondant et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis au module, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

**Règles de progression :** L'inscription administrative étant annuelle, l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6).

**L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.**

### **Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

#### **b) Délibération du jury**

Le jury se réunit à l'issue de chaque semestre impair (1, 3 et 5) et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « Résultat provisoire avant délibérations » en filigrane.

Pour les semestres pairs, le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal sur chacun des deux semestres.

Le jury a une compétence collégiale et ses décisions le sont également. Il est seul habilité à procéder à des modifications de notes.

Les décisions du jury sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreurs matérielles.

#### **c) Publication des notes et des résultats**

Les notes de contrôle continu sont communiquées aux étudiants au plus tôt après les épreuves. Elles ne sont pas affichées de façon nominative. Toutefois, ces notes ne sont définitives qu'après délibération du jury. Elles sont donc communiquées « sous réserve de la délibération de jury ».

Les étudiants disposent de **deux mois francs à partir de la date de la publication** des résultats avec mention des voies et délais de recours pour introduire une réclamation ou un recours. Si cette réclamation est jugée fondée par le président du jury, il doit à nouveau réunir le jury, en formation complète, pour une nouvelle délibération.

Les **relevés de notes** sont remis par le bureau pédagogique selon les instructions envoyées par mail. Une **attestation de réussite** au diplôme est fournie aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année après signature. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient impérativement dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation auprès du service de scolarité.

#### **d) Organisation du rattrapage (examens 2<sup>ème</sup> session) au Département LEA**

Tous les étudiants étant **AJOURNÉS ou DÉFAILLANTS** en première session peuvent se présenter à la session de rattrapage. Les étudiants (hors RSE) absents, sans fournir de justification écrite, aux épreuves de contrôle des connaissances des Unités d'Enseignement (UE) semestrielles seront considérés comme défaillants.

**Un étudiant avec la mention « défaillant » à la première session devra repasser en 2<sup>ème</sup> session toutes les matières pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne uniquement pour les matières des modules non validés (note en dessous de 10/20).**

Les épreuves de la session de rattrapage sont organisées sous forme :

- d'épreuve écrite ou orale ;
- le cas échéant, d'un **regroupement d'épreuve ou de Module** donnant lieu à une épreuve unique selon un dispositif proposé par les équipes pédagogiques et indiqué sur les maquettes conformément aux Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) en vigueur.

e) Convocation aux épreuves (Extrait du règlement des examens).

La convocation aux épreuves terminales de la première session et de la seconde session se fait [...] par publication sur le site internet de l'université au minimum quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve (circulaire 1er mars 2000). Une convocation individuelle doit être envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité (circulaire 1er mars 2000). **En cas de changement d'adresse**, il appartient à l'étudiant de le signaler à la scolarité gestionnaire de la composante dans les plus brefs délais.

f) Organisation du séjour à l'étranger en Licence 3<sup>ème</sup> année, semestre 6

Le 6ème semestre de Licence LEA doit se dérouler :

- soit au sein d'une Université étrangère anglophone ou de langue B, en fonction des places disponibles,
- soit au sein d'une entreprise étrangère, située dans un pays où se pratique une des langues étudiées (anglais ou langue B, les stages au titre de la langue C ne sont pas admis), sous la forme d'un stage long (minimum 3 mois à temps complet), après accord entre l'étudiant et l'équipe pédagogique. Mais cette dernière décide souverainement en dernier ressort, en fonction du projet professionnel soumis par l'étudiant.

L'étudiant doit rédiger un rapport en liaison avec son séjour à l'étranger (séjour en université ou stage). A cette condition, le séjour à l'étranger est reconnu et validé par l'Université de Tours, si les résultats sont satisfaisants. Les précisions sur la rédaction de ce document se trouvent dans le guide distribué en début d'année ou [sur le site du département](#).

Pour les étudiants non francophones, le 6ème semestre peut s'effectuer en France ou dans un pays francophone, selon les mêmes modalités et après validation par l'équipe pédagogique.

En dehors de ces séjours obligatoires à l'étranger, tout départ est soumis à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

**ATTENTION ! SI L'ÉTUDIANT A OBTENU LA TOTALITÉ DE L1 ET L2 :**

1) Il peut choisir d'effectuer son S6 en université étrangère sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit se présenter à la totalité des examens prévus par l'université étrangère, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci coïncide avec les examens prévus à l'étranger, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » (ABJ) à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1ère session.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci ne coïncide pas avec les examens prévus à l'étranger, il devra être présent à Tours pour cette session. Aucun examen ne pourra être organisé au sein d'une université partenaire en remplacement des examens prévus à Tours.

Si l'étudiant ne se présente pas au rattrapage à Tours, il sera considéré comme étant en « Absence Injustifiée » (ABI) à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la mention « Défaillant », ce qui bloque le calcul de la moyenne.

2) Il peut choisir d'effectuer son S6 sous forme de stage en entreprise sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit satisfaire aux obligations prévues par la convention de stage et le guide de rédaction des rapports de stage distribué en début d'année universitaire, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours, il devra demander une autorisation d'absence à son entreprise et passer ladite session d'examen. En cas d'absence, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » (ABJ) à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1ère session. Si l'éventualité de devoir se présenter au rattrapage est considérée comme plausible, il est conseillé de choisir un stage peu éloigné de la France, pour diminuer les frais de déplacement en cas de rattrapage.

Si l'étudiant ne se présente pas au rattrapage à Tours, il sera considéré comme étant en « Absence Injustifiée » (ABI) à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la mention « Défaillant », ce qui bloque le calcul de la moyenne.

## **B2 - Présentation de la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1)**

**Responsable L1 : Mme Anna KRYKUN.**

### **B2.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L1 S1**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	10-1 Initiation au droit	3	3	12	12	CC	ET – E
	10-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	10-3 Communication - Français	2	1	18	0	CC	ET – E
	10-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	11-1 Grammaire / Thème de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-2 Initiation à la Traduction	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	3	18	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-5 Langue orale	1	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	12-1 Grammaire/thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	12-2 Version de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	12-3 Civilisation Langue B	1	2	12	0	CC	ET – E
	12-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – O
	12-5 Langue orale 1	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	13-1 Projet professionnel	1	1	0	10	CC	ET – E
	13-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	2	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup> /E
	13-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	3	3	0	24	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>58</b>		
<b>TOTAL S1</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>72</b>	<b>202</b>		

\* Les examens de **régime spécial d'études** se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Écrit – O : Oral

## B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

10-1 **Initiation au droit** : Existence et diversité du droit français, contexte international, souveraineté droit constitutionnel, administratif et premiers éléments de droit civil.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

10-2 **Économie** : *Connaissances* : acquisition des principaux concepts et mécanismes de l'Économie générale ; initiation aux principales approches théoriques (entreprises ; production et investissement ; ménages ; consommation et épargne ; État ; marché et prix ; grands courants de pensée) ; apprentissage des méthodes statistiques.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

10-3 **Communication – Français** : Ce cours a un objectif double: d'une part, il entend offrir aux étudiants un socle des connaissances en sciences de l'information et de la communication (principales théories de la communication, formes de discours, liens entre les hiérarchies sociales, la technologie et la communication, principes de circulation des flux d'information dans le monde contemporain, médias, communication organisationnelle et interculturelle, etc.), d'autre part, ce cours vise une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale.

Enseignant : M. Valentin Gautier. Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

10-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Tableur ». Formules de base, fonctions de base et approfondies (« si », « date », « recherche »), tris et filtres, adressages relatif et absolu, gestion des noms de champs, mise en forme et graphiques.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

11-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de spécialité (anglais économique et commercial).

Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques (partie 1).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

11-2 **Initiation à la traduction** : L'objectif du cours est de donner des outils permettant d'effectuer de bonnes traductions. Il peut s'agir d'outils internes ou externes au texte : internes : ponctuation, syntaxe, etc. ; externes : forme du texte, recours aux dictionnaires, aux bases de données, aux lexiques. Une partie théorique (méthodologie de la traduction) sera suivie d'une partie plus pratique (textes à traduire, exercices d'application).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

11-3 **Civilisation anglophones États-Unis** : (18h CM, pas de TD) Le cours traitera des thèmes suivants : institutions politiques, conquête du territoire au XIX<sup>e</sup> siècle, esclavage, développement de l'économie américaine et industrialisation. Ces thèmes seront abordés sous l'angle historique afin d'étudier les principaux développements qui caractérisent l'histoire américaine à partir de l'indépendance du pays. Bibliographie : Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommandé : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre édition). Autres sources : Digital history: <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture régulière de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommandée. Contrôle Continu : un devoir de mi-semester (50%) et un contrôle terminal en fin de semestre (50%).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

**11-4 Laboratoire : (compréhension orale)** Ce cours permet aux étudiants de développer des compétences de compréhension en anglais, qui peuvent ensuite être mises en pratique lors des cours de *Langue Orale*. Objectifs : améliorer la compréhension orale, combiner l'oral et l'écrit (transcription), acquérir une conscience culturelle du monde anglophone.

Responsable de l'enseignement : Ileana SASU

**11-5 Langue orale : (expression orale)** Ce cours met l'accent sur la production et l'expression orale, en s'appuyant sur les compétences acquises dans le *Laboratoire Anglais*. Objectifs : améliorer la production orale spontanée et autonome (ainsi que la fluidité, le rythme et l'authenticité), exprimer des avis en anglais, explorer les principes de la prononciation et des accents anglais.

Responsable de l'enseignement : Ileana SASU

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

**12-1 Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Jasmin Brühmüller

En Licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la traduction français-chinois des structures de grammaire correspondant au niveau A2-B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à la grammaire. Les points suivants seront programme : accentuation ; révision des temps verbaux ; la concordance des temps ; l'emploi de l'indicatif et du subjonctif (il s'agit ici de cibler des points clés).

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Xandra Santos Palmou.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

**12-2 Version de spécialité** : Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Qing Xia.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Xandra Santos Palmou.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

**12-3 Civilisation Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré à la civilisation de l'Allemagne contemporaine. Réparti sur deux semestres, il introduira aux principales notions politiques et culturelles et permettra d'acquérir des connaissances essentielles sur l'Allemagne d'aujourd'hui. Au **S1** seront notamment abordés les sujets suivants : la Constitution (*Grundgesetz*), les institutions politiques, le fédéralisme, les partis politiques, la société civile et les initiatives citoyennes. Au **S2** : le système éducatif, les universités, les politiques culturelles et la culture alternative, la presse et les médias audiovisuels, les transformations du paysage médiatique.

La bibliographie sera communiquée lors de la première séance.

Responsable de l'enseignement : Mme Ingrid Rademacher

En licence Anglais – chinois, ce cours présente la géographie physique, humaine et économique comme entrée pour introduire au monde chinois. Après une présentation des données physiques de la Chine, sa dimension humaine est explorée sous plusieurs angles : composition ethnique, répartition numérique, évolution démographique.

Responsable de l'enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Amérique Latine. Au programme : les civilisations préhispaniques et « la conquête ».

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Informations générales sur l'Italie : géographie, population, démographie, économie, culture.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

12-4 **Laboratoire** : *Connaissances* : compréhension et expression orale, à partir de documents audiovisuels récents authentiques et de situations concrètes de communication. Travail individuel de phonétique articulatoire.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, tout au long de cette première année, les thèmes traités dans cette matière, mais aussi en Langue orale (12-5 et 22-4) et expression écrite (22-5), seront les suivantes : *turismo, publicidad-marketing, redes sociales, vivienda, medio ambiente y comercio justo, recursos humanos en la empresa, acuerdos comerciales, gastronomía y restauración, moda, vida de cotidiana, lectura de gráficas*. De la même manière, des listes des vocabulaires sur ces thèmes seront proposés aux étudiants.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Laura De Luisa

12-5 **Langue orale 1** : *Connaissances* : compréhension et expression orale, à partir de documents audiovisuels récents authentiques et de situations concrètes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Solène Paul

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Qing Xia.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

#### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

13-1 **Projet professionnel** : Ce cours vise à fournir aux étudiants les connaissances en matière de tendances actuelles de l'évolution du marché du travail et à les informer de dispositifs et d'outils permettant de faciliter leur insertion professionnelle. La participation au Forum des métiers LEA, organisé le mardi 13 décembre de 14h à 20h, est obligatoire pour la validation du cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun. Enseignant : M. Mourad Bofala.

13-2 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue A et B)** : *Connaissances* : cet enseignement d'une heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.\*\*

\*\*En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'étude et à la méthodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les thèmes traités en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

13-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Solène Paul.

Responsable de l'enseignement : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mmes Laura De Luisa et Serena Solmi.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

### B2.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	20-1 Droit civil 1	2	2	12	6	CC	ET – E
	20-2 Économie	2	2	12	6	CC	ET – E
	20-3 Communication - Français	1	1	6	0	CC	ET – E
	20-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	20-5 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	21-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	18	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-4 Laboratoire	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-5 Techniques de la communication écrite	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	22-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	22-2 Version de spécialité	1	2	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	22-3 Civilisation Langue B	2	2	18	0	CC	ET – E
	22-4 Langue orale	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>1</sup>
	22-5 Expression écrite	1	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	23-1 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	3	3	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup> /E
	23-2 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	3	3	0	24	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	4		
<b>TOTAL S2</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>78</b>	<b>186</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B2.4- Descriptif des enseignements de L1 S2

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

20-1 **Droit civil 1** : Droit réels et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

20-2 **Économie** : *Connaissances* : à la suite du cours d'Économie générale, étude de la monnaie, du financement de l'économie, de la croissance, des déséquilibres et des politiques économiques.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

20-3 **Communication – Français** : Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les principaux genres de communication d'entreprise interne et externe : correspondance professionnelle et administrative, compte rendu, rapport, note, présentation promotionnelle, plan d'affaires, appel d'offres, etc.

Enseignant: M. Valentin Gautier. Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

20-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Traitement de texte ».

Numérotation des chapitres, gestion des styles de paragraphes, puces et notes de bas de pages, utilisation des champs, des hyperliens, des tableaux, des tabulations, publipostage.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

20-5 **Gestion** : Fonctionnement d'une entreprise et grands principes de la gestion. Utilisation des techniques de la gestion comptable en vue de l'élaboration et de l'analyse des états financiers fondamentaux.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

21-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de spécialité (anglais économique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques (partie 2).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

21-2 **Version de spécialité** : Approfondissement des techniques de traduction appliquées à des textes journalistiques récents. Enrichissement des procédés de traduction, du lexique et de la phraséologie.

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

21-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Ce CM de 18 heures, sans TD, présentera les temps forts de l'histoire politique, économique, sociale et culturelle du Royaume-Uni, de la naissance de l'Angleterre en 880 jusqu'à aujourd'hui.

Lecture obligatoire : James Hawes, *The Shortest History of England*, Old Street Publishing, 2021.

Lectures conseillées : Pat Thane, *Divided Kingdom: A History of Britain, 1900 to the Present*. Cambridge, Cambridge University Press, 2018 ; John Oakland, *British Civilization, An Introduction*, London: Routledge, 2020 ; Clémence Fourton, *Le Royaume-Uni, un pays en crise ?*, Paris : Le cavalier bleu, 2021. Contrôle des connaissances : 2 évaluations en CM : 1 QCM (50 % de la note finale) : durée 30 mn. + 1 explication de texte guidée par des questions (50 % de la note finale).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

21-4 **Laboratoire : (compréhension & expression)** Ce cours met l'accent sur la compréhension de l'anglais et l'expression orale, en développant les compétences acquises au cours du premier semestre.

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

21-5 **Techniques de communication écrites** : Exercices de perfectionnement (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l'activité sociale et économique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

## Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

**22-1 Grammaire – Thème de spécialité** : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Jasmin Brühmüller.

En Licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacré à la traduction correspondant aux points de grammaire requis par le niveau B1 du CECRL, à partir des textes adaptés.

Responsable de l'enseignement : Mme Qing Xia.

En licence Anglais - Espagnol, cet enseignement sera consacré au thème grammatical. À partir de la traduction des phrases, nous allons traiter les points de grammaire suivant : *los verbos Ser y estar ; los posesivos y demostrativos ; los pronombres personales ; Los numerales y los indefinidos ; La traducción de "on", "en" et "y" ; los comparativos y los superlativos.*

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Révision ou acquisition des mécanismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de cet enseignement : Mme Serena Solmi.

**22-2 Version de spécialité** : Être capable de rendre en bon français (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une manière claire et fidèle le propos du texte source. Maîtriser le lexique étudié au fil des textes. Utiliser les dictionnaires papier et en ligne, les bases de données, etc.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacré à la traduction chinois-français à partir des textes qui sont adaptés à un niveau B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront *le tourisme, la consommation, le monde du travail, les marques et le marketing et le commerce* à partir de textes journalistiques d'actualité. Une bonne maîtrise des deux langues à l'écrit sera exigée (syntaxe, orthographe, grammaire, etc.) Les points de grammaire et/ou de conjugaison vus dans un texte devront être assimilés par l'étudiant et seront le plus souvent renforcés par des exercices ponctuels à effectuer en classe ou éventuellement à la maison. L'acquisition d'un vocabulaire nouveau au fil de l'avancement des textes est également indispensable.

Responsable de cet enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de cet enseignement : Mme Serena Solmi.

### 22-3 Civilisation Langue B :

En licence Anglais – Allemand : Voir le descriptif de l'UE 12-3.

Responsable de l'enseignement : Mme Ingrid Rademacher.

En licence Anglais – Chinois, le cours poursuit l'exploration de la Chine. Après avoir présenté les données géographiques physiques et humaines, on présente les politiques économiques, le fonctionnement politique et la structuration administrative. L'étude de la RPC constitue la plus grande partie du cours. Un focus est mis sur Hong Kong, comme zone administrative spéciale, sur Taiwan comme une entité étatique de fait, mais aussi sur la diaspora chinoise. A noter que le cours du semestre 2 est l'exacte continuation du semestre 1 : pour ne pas occasionner de rupture, on termine d'abord les thématiques commencées en S1 si celles-ci ne sont pas encore terminées.

Responsable de l'enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol, enseignement sera consacré à l'Espagne. Présentation de l'Espagne à partir de son histoire et des principales données géographiques, humaines, politiques et économiques. Il sera question d'étudier la période à partir de 1975 jusqu'à nos jours.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Histoire de l'Italie du XIX siècle (*le Risorgimento*) : les étapes de l'Unité ; l'économie, les mouvements politiques ; la question méridionale. La bibliographie sera fournie lors de la première séance.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci

22-4 **Langue orale** : *Connaissances* : compréhension et expression orale, à partir de documents audiovisuels récents authentiques et de situations concrètes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Solène Paul.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

22-5 **Expression écrite** : *Connaissances* : exercices de perfectionnement (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l'activité sociale et économique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Sylvie Toscer-Angot.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi

#### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

23-1 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue A et B)** : *Connaissances* : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'étude et à la méthodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les thèmes traités en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Laura De Luisa.

23-2 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

**MOBIL. Module d'orientation, bilan, insertion des licences** : Ce module OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre département (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).

- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des outils pour vous guider dans vos démarches. La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d'emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### B3- Présentation de la Licence 2<sup>ème</sup> année (L2)

Responsable : M. Marc LIBRE.

#### B3.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L2 S3

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	30-1 Institutions européennes	2	3	18	0	CC	ET – E
	30-2 Économie	3	2	12	12	CC	ET – E
	30-3 Outils de communication en français	1	1	8	0	CC	ET – E
	30-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	30-5 Gestion	2	1	18	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>54</b>	<b>18</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	31-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	2	12	6	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-4 Expression écrite	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-5 Introduction à l'interprétariat	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	32-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	32-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	32-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-5 Langue orale et écrite	2	2	0	12	CC	ET – E+O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	33-1 Compétences numériques	1	1	2	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A)	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	33-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	3	0	18	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	2		
<b>TOTAL S3</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>92</b>	<b>162</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

30-1 **Institutions européennes** : Introduction à l'Union Européenne et présentation des grandes institutions.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

30-2 **Économie** : La croissance économique, les facteurs de production, le rôle de la productivité et des innovations, les déséquilibres (inflation et chômage).

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

30-3 **Outils de communication en français** : Ce cours constitue un renforcement et un affinement des révisions et du dispositif méthodologique mis en place lors du cours de communication en français de première année. Nous reviendrons sur les bons réflexes méthodologiques à acquérir pour faire de la langue française un outil et une force dans les situations de la vie courante et professionnelle. Le cours aura aussi pour but de rendre les étudiants conscients des pouvoirs séducteurs et/ou manipulateurs de la rhétorique, et de mettre en lumière les stratégies et figures stylistiques qu'il ou elle mobilise tous les jours de manière implicite, afin d'en améliorer la maîtrise et l'efficacité.

Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

30-4 **Informatique** : Saisie Comptable sur informatique. Création d'un dossier, saisie d'écritures, rapprochement bancaire, analyse de compte, lettrage, édition et contrôle des documents de synthèse.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

30-5 **Gestion** : Dans le prolongement du cours du S2, approfondissement de la gestion et notamment de la comptabilité financière. Techniques d'analyse des résultats et des flux internes et externes de l'entreprise. Fondements de la gestion des ressources humaines. Principes de la comptabilité de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

31-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Mise en pratique grammaticale de vocabulaire de spécialité (anglais économique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques (partie 3).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

31-2 **Version de spécialité** : Progression dans la traduction de textes journalistiques récents. Enrichissement du lexique et de la phraséologie. Travail sur plusieurs types d'écrits anglophones.

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

31-3 **Civilisation anglophones États Unis** : (12 h CM + 6 h TD). Le cours traitera des thèmes suivants : impérialisme, transformations de l'économie américaine à partir de la fin du XIXe siècle à nos jours, aspects politiques et sociaux des années 1920, Grande Dépression et New Deal, politique étrangère (Guerre froide, guerre du Vietnam, exceptionnalisme américain), mouvements pour l'égalité des droits, inégalités au XXe siècle. Ces thèmes seront abordés sous l'angle historique afin d'étudier les principaux développements qui caractérisent l'histoire américaine au XXe siècle. L'étude de documents (textes, documents iconographiques, films) permettra de mettre en lien ces principaux développements avec l'histoire plus récente ainsi que différents thèmes d'actualité. Bibliographie : \_Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommandé : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre édition). Autres sources : Digital history : <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture régulière de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommandée. Une brochure de texte sera distribuée au début du semestre. Modalités d'évaluation en première session : Régime général – contrôle continu : CM +TD : un devoir de mi semestre (50%) et un devoir terminal sur table (50%).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

31-4 **Expression écrite** : Connaissances : exercices de perfectionnement (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l'activité sociale et économique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

31-5 **Introduction à l'interprétariat** : *Connaissances* : renforcement des capacités de compréhension orale et d'expression orale. Initiation à l'interprétariat (traduction consécutive).

Responsable de l'enseignement :

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

32-1 **Thème de spécialité** : Traduire des documents se rapportant à une activité commerciale, internationale ou du domaine du droit.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Jasmin Brühmüller

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacré à la traduction français-chinois des documents authentiques concernant les actualités.

Responsable de l'enseignement : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit).

Responsable de l'enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Traduction de textes en rapport avec l'actualité économique et sociale de l'Italie.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

32-2 **Version de spécialité** : Traduction de documents se rapportant à une activité commerciale ou internationale. Être capable de rendre en bon français (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une manière claire et fidèle le propos du texte source. Maîtriser le lexique étudié au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand : M. Alain Bideau.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacré à la traduction chinois-français des documents authentiques concernant les actualités.

Responsable de l'enseignement : Mme Rena Wusiman.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit) et la correspondance commerciale à partir de textes journalistiques d'actualité ainsi que de textes de vulgarisation dans le domaine du droit du type : décrets, dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Européenne, etc. Les points de grammaire et/ou de conjugaison vus dans un texte devront être assimilés de même que le nouveau vocabulaire.

Responsable de cet enseignement : Mme Xandra Santos Palmou.

En licence Anglais – Italien, le cours sera consacré à la traduction de textes se rapportant à l'actualité économique, politique et sociale.

Responsable de cet enseignement : Mme Ida Giordano.

#### 32-3 **Civilisation 1 Langue B** :

En licence Anglais – Allemand : Ce cours traitera l'histoire politique et sociale de l'Allemagne de 1945 à nos jours. Réparti sur deux semestres, il abordera l'histoire de la RFA et de la RDA, les relations interallemandes de la Guerre froide à l'*Ostpolitik*, la réunification de l'Allemagne et les grandes lignes de l'histoire de l'Allemagne réunifiée.

La bibliographie sera communiquée lors de la première séance.

Responsable de l'enseignement : Mme Ingrid Rademacher

En licence Anglais – Chinois, ce cours présente les deux premiers volets de l'histoire de la Chine moderne (1840 à nos jours). Cette portion d'histoire permet de mieux appréhender de la Chine actuelle, tant en ce qui concerne sa politique intérieure que son positionnement géopolitique. Le semestre 3 recouvre la période allant des guerres de l'opium (1840) à la fin de l'empire (1911).

Responsable de l'enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l’Amérique Latine. Au programme : l’époque coloniale.

Responsable de l’enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la société italienne de 1861 à 1945 : les institutions, les mouvements sociaux et politiques ; les catholiques ; les politiques économiques ; la « Grande guerra » ; le fascisme.

Responsable de l’enseignement :

#### 32-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré à l’évolution économique de la République fédérale d’Allemagne de 1949 à 1990 (*Marshallplan, Soziale Marktwirtschaft, Wirtschaftswunder, Große Koalition und Globalsteuerung, Ölkrise, Mitbestimmung, Wirtschaftspoliik bis zum Mauerfall...*). L’économie planifiée de l’ex-RDA sera évoquée en parallèle.

Responsable de l’enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la sinosphère, i.e. la Chine antique et les pays où l’écriture chinoise était utilisée et le système politique chinois était calqué : la Chine antique dans le contexte d’Asie orientale et ses relations avec le Japon, la Corée et le Vietnam antiques. L’objectif est de mieux comprendre la Chine dans le contexte d’Asie orientale aujourd’hui.

Responsable de l’enseignement : Mme Rena Wusiman.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l’Espagne. Il sera question d’étudier la période à partir de 1808 jusqu’à la guerre civile, finie en 1939.

Responsable de l’enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur la période qui va de l’unité aux années 30. Sujets approfondis : l’économie et la question méridionale ; les entreprises italiennes ; l’émigration ; le Futurisme ; la Belle époque.

Responsable de l’enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

32-5 **Langue orale et écrite** : Exercices de perfectionnement à l’oral et à l’écrit (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l’activité sociale et économique d’aujourd’hui.

Responsable de l’enseignement (Allemand) : M. Jonas Kurscheidt.

Responsable de l’enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

Responsable de l’enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

Responsable de l’enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

33-1 **Compétences numériques** : Le CM sera consacré à la préparation au C2i – domaine D2 et le TD à la préparation au C2i – domaine D1 – D3.

Responsable de l’enseignement : M. Marc Libre.

33-2 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue A)** : Connaissances : cet enseignement d’1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d’une préparation des certifications en langue.

Responsable de l’enseignement : Mme Sabine Goller.

33-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l’enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l’enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l’enseignement (Italien) : Mme Serena Solmi.

Responsable de l’enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

---

**MOBIL. Module d'orientation, bilan, insertion des licences :** Ce module OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre département (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel. Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des outils pour vous guider dans vos démarches. La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d'emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### B3.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	40-1 Droit Civil 2	2	2	12	6	CC	ET – E
	40-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	40-3 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	40-4 Gestion	2	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>36</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	41-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	12	6	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-4 Techniques rédactionnelles	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-5 Interprétation	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	42-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	42-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	42-3 Introduction à l'interprétation	2	2	0	12	CC	ET – O
	42-4 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	42-5 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	43-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	43-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues B)	2	1	0	12	CC	ET – E
	43-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	2	0	18	CC	ET – E <sup>1</sup>
	43-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>36</b>		
<b>TOTAL S4</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>72</b>	<b>180</b>		

\* Les examens de **régime spécial d'études** se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B3.4- Descriptif des enseignements de L2 S4

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

40-1 **Droit Civil 2** : Droits réels et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

40-2 **Économie** : L'État et le fonctionnement du marché : besoins collectifs et services publics, redistribution des revenus, les politiques économiques (conjoncturelles et structurelles, politique budgétaire, politique de l'emploi...), les limites à l'efficacité des politiques économiques.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

40-3 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Base de données ». Création de bases, de champs, de formulaires, de listes déroulantes, de requêtes.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

40-4 **Gestion** : A la suite des deux semestres précédents, approfondissement des concepts fondamentaux de la gestion, plus particulièrement les techniques de la comptabilité de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

41-1 **Grammaire – Thème de spécialité** : Traduction (français => anglais) de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques. Stylistique et rédaction en anglais (partie 4).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

41-2 **Version de spécialité** : Traduction (anglais => français) de textes journalistiques récents. Enrichissement du lexique et de la phraséologie. Etude de titres de journaux (explicitation des contextes et des intraduisibles sociétaux et culturels).

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

41-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Civilisation anglophones Royaume Uni : Le CM, de 12 heures, présentera les institutions politiques britanniques contemporaines et abordera notamment les thèmes suivants : la constitution, la monarchie, le parlement, le gouvernement, le système électoral, la dévolution et les partis politiques. Les TD, de 6 heures par groupe, permettront d'approfondir quelques sujets traités grâce à l'analyse de documents. Référence de base obligatoire : PICKARD Sarah, *La civilisation britannique/British Civilisation*, Paris : Pocket, édition 2023. Contrôle des connaissances : 2 évaluations en CM = questions de cours (50 % de la note finale) ; analyse de document (50 % de la note finale).

Responsable de l'enseignement : Mme Nathalie Champroux.

41-4 **Techniques rédactionnelles** :

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

41-5 **Interprétation** : *Connaissances* : renforcement des capacités de compréhension orale et d'expression orale. Continuation d'Introduction à l'interprétariat, ce cours vise à approfondir les connaissances de l'interprétation et introduire aux étudiants l'interprétation bilatérale.

Responsable de l'enseignement :

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

42-1 **Thème de spécialité** : Traduire des documents se rapportant à une activité commerciale, internationale ou du domaine du droit.

En licence Anglais – Allemand, ce cours sera consacré à la traduction de textes traitant de l'actualité économique et sociale du monde germanique.

Responsable de l'enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction français-chinois des thèmes suivants : économie, commerce international, à partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit. L'identification et la résolution des problèmes traductologiques, ainsi que les erreurs et les techniques de traduction, seront également abordées. Afin d'acquérir du lexique, l'élaboration de glossaires terminologiques, conformément aux consignes expliquées pendant les cours, est vivement recommandée.

Responsable de l'enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant à l'actualité économique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

**42-2 Version de spécialité** : Traduction de documents se rapportant à une activité commerciale ou internationale. Être capable de rendre en bon français (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une manière claire et fidèle le propos du texte source. Maîtriser le lexique étudié au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand : responsable de l'enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction chinois-français des thèmes suivants : économie, commerce international, à partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : Mme Rena Wusiman.

En licence Anglais – Espagnol, les thèmes abordés seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Européenne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de cet enseignement : M Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant à l'actualité économique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de cet enseignement : Mme Ida Giordano.

**42-3 Introduction à l'interprétation** : Initiation à l'interprétation ; traduction consécutive. On demandera aux étudiants de traduire des passages de textes concernant l'économie, la société, le monde de l'entreprise, etc. lus pendant le cours.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Jasmin Brühmüller.

En licence Anglais – Chinois, ce cours continue à développer la capacité à comprendre un discours oral et à le restituer soit intégralement, soit synthétiquement en français. Le support du cours consiste, comme au semestre 3, en documents sonores ou bien en conversations sur le vif. Les connaissances et techniques abordées au semestre 3 sont approfondies et enrichies au semestre 4.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol : L'étudiant débutant dans cette matière devra développer son intelligibilité et sa fluidité en expression orale aussi bien en français qu'en espagnol grâce à l'apprentissage des bases méthodologiques de l'interprétation consécutive (compréhension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, apprentissage des symboles et des techniques pour la prise de notes, élaboration de glossaires, et restitution dans l'autre langue). En termes de compétences, l'étudiant sera capable de comprendre et de restituer un discours court (30 secondes - 1min) de l'espagnol vers le français ou du français vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place à la participation orale sous forme d'exercices d'interprétation : Introduction aux différents types d'interprétariat ; Mémorisation ; « Clozing » ; Traduction à vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. Les extraits audios et les fragments de textes vus en cours sont intégralement liés à un thème de spécialité L2 LEA : *mondialisation ; marques et marketing ; relations internationales ; commerce international ; écologie et entreprise.*

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Xandra Santos Palmou.

En licence Anglais – Italien : Initiation à l'interprétation ; exercices de compréhension et restitution à l'oral (italien-français et français-italien) de textes concernant l'économie, la société ; traduction consécutive.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

#### 42-4 **Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Voir le descriptif de l'UE 32-3.

Responsable de l'enseignement : Mme Ingrid Rademacher

En licence Anglais – Chinois, le cours prend la suite du programme du semestre 3. Il reprend exactement au dernier point développé au semestre 3, puis continue l'histoire républicaine jusqu'à la guerre civile opposant les nationalistes et les communistes (1949).

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol. Dispensé en espagnol ce cours propose d'étudier les principaux faits historiques de l'Amérique Latine pendant le XIX siècle. La bibliographie sera distribuée en cours. Responsable de l'enseignement : Angélique Gomez-Muller.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la société italienne de 1945 aux années 1990. Une attention particulière sera consacrée aux institutions politiques et à la place de l'Italie dans le contexte européen (analyses fondées en particulier sur l'étude de documents écrits et audiovisuels). Il sera demandé aux étudiants de recenser et analyser les sources documentaires et mettre à jour des connaissances linguistiques et culturelles. Une bibliographie et des photocopies seront fournis lors du cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

#### 42-5 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré aux relations franco-allemandes de 1918 à nos jours. Il traitera des événements, institutions et responsables politiques et médiateurs de premier plan, tout en présentant les interprétations par le biais duquel le franco-allemand est analysé dans les discours médiatiques et politiques des deux pays.

Responsable de l'enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement a comme objectif d'approfondir les connaissances sur la Chine, en particulier la culture d'entreprise, les coutumes, les mœurs, la politesse et les tabous dans des relations personnelles, pour ainsi former des étudiants préparés au monde de travail et à la vie d'entreprise.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rena Wusiman

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Espagne. Il sera question d'étudier la période de la dictature franquiste (1939-1975).

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours sera consacré à l'analyse de l'histoire italienne des années cinquante jusqu'aujourd'hui notamment par l'intermédiaire du cinéma. On se concentrera sur les aspects sociaux et politiques qui ont été au cœur des débats culturels de l'Italie de l'après-guerre.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci .

### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

43-1 **Compétences numériques** : Préparation au C2i – domaine D4 – D5.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

43-2 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement prêtera aussi une importance particulière à la grammaire, particulièrement à l'étude de l'impératif, du conditionnel et du subjonctif.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

43-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

Langue C Italien : Le cours est destiné à des étudiants débutants en italien. L'objectif est de fournir aux étudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activités linguistiques (parler, écouter, lire et écrire) seront développées grâce à des activités différentes et prévoient l'emploi de matériel original.

Responsable de l'enseignement : Mme Serena Solmi.

43-4 **CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)** : Ces enseignements portent sur de grandes thématiques telles que définies d'après les thèmes suivants : démocratie (laïcité, démocratie numérique, démocratie participative, innovations citoyennes, éducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, géopolitique, migrations) ; éthique (bioéthique...) ; égalité (homme femme, discriminations, ...) ; environnement (écologie, ...).

## B4- Présentation de la Licence 3<sup>ème</sup> Année (L3)

Nom du responsable : Mme Sabrina Ferrara.

### B4.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L3 S5

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	50-1 Droit commercial	3	3	12	12	CC	ET – E
	50-2 Économie internationale	2	2	12		CC	ET – E
	50-3 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
	50-4 Marketing	2	1	12	0	CC	ET – E
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>48</b>	<b>24</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	51-1 Traduction de spécialité (th. – vers.) ou <i>Global Understanding</i>	2	2	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-2 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	1	12	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	1	12	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-4 Techniques rédactionnelles	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-5 Analyse des médias	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>			
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	52-1 Traduction de spécialité (th. – vers.)	3	2	0	24	CC	ET – E
	52- 2 Interprétation	2	1	0	12	CC	ET – O
	52-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E
	52-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E
	52-5 Analyse des médias	2	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>			
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	53-1 Compétences numériques	1	1	0	7	CC	ET – E
	53-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	1	0	12	CC	ET – E/ O <sup>2</sup>
	53-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	2	0	12	CC	ET – E/ O
	53-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>31</b>			
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, bilan, insertion des licences			2	4		
<b>TOTAL S5</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>96</b>	<b>171</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

50-1 **Droit commercial** : Les actes de commerce, le statut de commerçant, le fonds de commerce, le bail commercial, procédures collectives.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

50-2 **Économie internationale** : Les transformations de l'environnement international, l'entreprise multinationale, la gouvernance de l'économie mondiale.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

50-3 **Gestion** : Gestion de l'entreprise par rapport à ses marchés. Techniques d'analyse et de prospection des marchés (recherches exploratoires, approche hypothético-déductive, utilisation des panels, comportement de l'acheteur). Techniques utilisées dans le cadre de l'élaboration des politiques et du plan marketing.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

50-4 **Marketing** : Études marketing, création d'enquêtes, typologies de consommateurs.

Responsable de l'enseignement : M. Julien Simarro.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

51-1 **Traduction de spécialité (thème – version)** : Traduction de spécialité (thème – version) : Deux TD séparés, un de thème, un de version, pour cet enseignement de traduction de textes contemporains issus de sources primaires et secondaires portant sur le commerce international, et de stylistique et rédaction dans la langue d'arrivée. Contrôle des connaissances : 2 évaluations minimum = du CC en TD (50 % de la note finale) + 1 thème et une version de textes suivis en semaine 12 ou 13 (50 % de la note finale).

Responsables de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

Ou (inscription par sélection uniquement)

**Global understanding (GU)** : programme international initié par l'université américaine de East Carolina University (ECU) permettant l'interaction et la communication en anglais (sur des thèmes sociétaux) entre étudiants de plusieurs campus par le biais des nouvelles technologies.

Responsables du programme : M. Aaron Smith.

51-2 **Civilisation anglophones Royaume Uni** :

Responsable de l'enseignement : Mme Ileana Sasu.

51-3 **Civilisation anglophones États-Unis** : Les États-Unis aujourd'hui: enjeux économiques et sociaux aux XXe et XXIe siècles: fonctionnement de l'économie, inégalités, droits des minorités, éducation, santé, questions identitaires et ethniques.

Bibliographie indiquée lors du premier cours

Modalités de contrôle des Connaissances- régime général: un devoir de mi-semester (50%) et un devoir de fin de semestre (50%), RSE: un devoir de fin de semestre.

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

51-4 **Techniques rédactionnelles** :

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

51-5 **Analyse des médias** : Histoire du développement de la presse et des médias électroniques au Royaume-Uni. Présentation de la terminologie et des concepts permettant de comprendre les enjeux actuels économiques, politiques et sociaux de l'industrie des médias. MCC : 1 exposé + 1 devoir écrit (essay questions).

Responsable de l'enseignement : M. Tri Tran.

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

**52-1 Traduction de spécialité (thème – version) :** Traduire des documents se rapportant à une activité commerciale, internationale ou du domaine du droit.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Allemand, ce cours est destiné à traduire vers le français (version) des textes relatifs aux activités commerciales et économiques allemandes.

Responsable de l'enseignement : M. Alain Bideau.

En licence Anglais – Chinois, Le cours de traduction comporte deux volets distincts (version et thème), visant à la fois la consolidation des acquis lexicaux et syntaxiques d'une part et l'exploration de nouvelles structures, l'enrichissement du vocabulaire d'autre part. Les textes servant de support pour la version sont issus de sources variées et permettent en particulier d'aborder la phrase complexe et les expressions idiomatiques. Le thème reprend des éléments de la version sous forme de phrases isolées, afin de mieux en cerner le fonctionnement et faciliter leur assimilation. Il s'agit donc d'une forme de thème d'application.

Responsable de l'enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Italien : Renforcement de la pratique de la traduction et spécialisation en langue des affaires (textes techniques en rapport avec les différents secteurs spécialisés de l'entreprise, textes liés au tourisme, etc.). Il sera demandé aux étudiants de développer des compétences dans l'élaboration d'un lexique spécifique.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabrina Ferrara.

#### **52-2 Interprétation :**

En licence Anglais – Allemand :

Responsable de cet enseignement :

En licence Anglais – Chinois, ce cours vise à développer la capacité à comprendre un discours oral et à le restituer soit intégralement, soit synthétiquement en français. Le support du cours consiste en documents sonores ou bien en conversations sur le vif. Outre la mise en pratique des connaissances déjà acquises, on développe des techniques et des stratégies propres aux situations de transfert bilingue.

Responsable de l'enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol : L'étudiant devra maîtriser la méthodologie de l'interprétation consécutive : compréhension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, apprentissage des symboles et des techniques pour la prise de notes, élaboration de glossaires et restitution dans l'autre langue afin d'aller progressivement vers l'interprétation simultanée. Ainsi, l'étudiant devra être capable de comprendre et restituer un discours d'1 min à 1 min 30 environ de l'espagnol vers le français et du français vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place à la participation orale de l'étudiant sous forme d'exercices d'interprétation : Mémorisation ; « Clozing » ; Traduction à vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. De fait, des connaissances et des compétences dans les deux langues sont sollicitées. Les extraits audios ainsi que les fragments de textes vus en cours sont liés aux thèmes de spécialité en L3 LEA : *tourisme, commerce international, finances, droit international, marketing, relations diplomatiques*. Ils constituent un exercice d'interprétation consécutive au cours duquel l'étudiant est invité à proposer sa propre restitution du discours, à faire part de ses remarques et de ses questions.

Responsable de cet enseignement : Mme Xandra Santos Palmou.

En licence Anglais – Italien : Renforcement des capacités de compréhension orale et d'expression orale.

Responsable de cet enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

#### **52-3 Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré aux grands défis et enjeux politiques, économiques et sociaux auxquels l'Allemagne doit faire face aujourd'hui (*Umwelt, Energie, Einwanderung, Integration, Demographie, Rechtsradikalismus...*) et aux réponses apportées par les gouvernements successifs à ces questions.

Responsable de l'enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais – Chinois : Ce cours aborde le troisième volet de l’histoire de la Chine moderne, soit la période allant de la fondation de la RPC (1949) à nos jours, marquée par deux moments fondamentaux : jusqu’à 1979, la Chine est tentée de créer sa propre voie vers le communisme en poussant jusqu’à l’extrême l’utopie maoïste. A partir de 1980 et sous l’impulsion de Deng Xiaoping, la Chine choisit une voie pragmatique de développement, avec pour objectif premier le développement économique.

Responsable de l’enseignement : Mme Adeline Chan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l’Amérique Latine. Au programme : XX<sup>ème</sup> siècle – époque contemporaine.

Responsable de l’enseignement : Mme Angélique Gomez-Müller.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur la société italienne des années 1950 à nos jours.

Responsable de l’enseignement :

#### 52-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré à la gestion de l’Allemagne réunifiée et à l’économie de l’Allemagne réunifiée de 1990 jusqu’à la pandémie de covid-19 (*Wirtschafts-, Währungs- und Sozialunion ; Privatisierung durch die Treuhandanstalt, Solidarpakt, Hartz-4-Gesetze, Finanz-, Wirtschafts- und Euro-Krise...*).

Responsable de l’enseignement : Mme Sylvie Toscer-Angot.

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré aux actualités et aux connaissances culturelles.

Responsable de l’enseignement : Mme Qing Xia.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l’Espagne. Il sera question d’étudier l’économie contemporaine en Espagne.

Responsable de l’enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur le Made in Italy, le tourisme, les biens culturels et naturels en Italie

Responsable de l’enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

52-5 **Analyse des médias** : Introduction aux médias et aux techniques propres à la communication de masse. Histoire du développement de la presse dans le pays concerné. Terminologie et concepts permettant de lire un article de presse et d’en présenter une analyse critique. Internet et le réseaux « sociaux ».

En licence Anglais – Allemand, ce cours mettra l’accent sur la refonte des médias après 1945 et l’analyse du paysage médiatique actuel.

Responsable de l’enseignement : Mme Michaela Enderle-Ristori.

En licence Anglais – Chinois, les étudiants apprennent les constructions syntaxiques spécifiques à ce domaine.

Responsable de l’enseignement : M. Jie Jiang.

Responsable de l’enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l’enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

## Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

53-1 **Compétences numériques** : Préparation au C2i – domaine D3 suite et fin. Plus une heure de cours sur le plagiat (Célène).

Responsable de l’enseignement : M. Marc Libre.

53-2 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue A et B)** : Connaissances : cet enseignement d’1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension et expression écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d’une préparation des certifications en langue.

Responsable de l’enseignement (Allemand) :

Responsable de l’enseignement (Anglais) : Mme Sabine Goller.

Responsable de l’enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

En licence Anglais – Espagnol : étude grammaticale à partir d'un document et exercice de lecture à haute voix d'un extrait de ce document.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

53-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Alberto Fleitas Rodriguez.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : M. Jie Jiang.

Langue C Italien : Le cours est destiné à des étudiants débutants en italien. L'objectif est de fournir aux étudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activités linguistiques (parler, écouter, lire et écrire) seront développées grâce à des activités différentes et prévoient l'emploi de matériel original.

Responsable de l'enseignement : Mme Serena Solmi

53-4 **CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)** : Ces enseignements portent sur de grandes thématiques telles que définies d'après les thèmes suivants : démocratie (laïcité, démocratie numérique, démocratie participative, innovations citoyennes, éducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, géopolitique, migrations) ; éthique (bioéthique...) ; égalité (homme femme, discriminations, ...) ; environnement (écologie, ...).

### B4.3- Maquette et modalités de contrôle de connaissances de L3 S6

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<b>SÉJOUR À L'ÉTRANGER</b>	60-1 Séjour en université étrangère anglophone ou de Langue B	30	30				
	OU Stage en entreprise étrangère	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

### B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6

#### SÉJOUR À L'ÉTRANGER

##### 60-1 Séjour en université étrangère anglophone ou de Langue B :

*Connaissances* : cours en rapport avec les langues et les civilisations étudiées, le Droit, l'Économie, la Gestion, le Marketing, la Communication et l'Informatique.

##### OU Stage en entreprise étrangère :

*Connaissances* : découverte concrète et approfondie du fonctionnement d'une entreprise étrangère.

## PARCOURS ANGLAIS-ALLEMAND

### CO-DIPLOMATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE BOCHUM

Élaboré en partenariat avec l'université de Bochum, ce cursus permet aux étudiants de l'université de Tours d'acquérir, en plus de la Licence LEA de leur université d'origine, un diplôme allemand attestant de compétences en littérature et linguistique françaises. Les étudiants passent deux ans à Tours, durant lesquels ils suivent les cours de LEA ainsi que certains enseignements de Lettres, puis une année à Bochum. À l'issue de leur formation, ils peuvent poursuivre leurs études tant en France qu'en Allemagne. Sur le marché du travail, ce parcours universitaire original est un réel atout.

Concrètement, les étudiants intéressés doivent se manifester au cours du premier semestre de L1 auprès du responsable d'année. En S2 puis, en L2, en S3 et en S4, ils suivront, en plus des cours de LEA, des enseignements de Lettres à hauteur de 5 ECTS par semestre. Ces étudiants sont dispensés de Langue C en S2, S3 et S4. Comme suit :

#### L1 S2

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
4 <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	23-1 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	3	3	0	24	CC	ET – O/E
	Histoire de la littérature des XXe et XXIe siècles	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature française des XXe-XXIe siècles : Principaux mouvements (TD) Ou Littérature française des XXe-XXIe siècles : Étude d'œuvres, perspectives méthodologiques.	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	4		
<b>TOTAL S2</b>		<b>4</b>	<b>32</b>	<b>96</b>	<b>186</b>		

**L2 S3**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
4 <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	33-1 Compétences numériques	1	1	2	6	CC	ET – E
	33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A)	2	2	0	12	CC	ET – O
	Histoire littéraire du XVIIe siècle	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature du XVIIe siècle : Les genres littéraires au grand siècle. Ou Littérature du XVIIe siècle : Étude d'une œuvre, perspectives méthodologiques. Ou Panorama de la littérature actuelle 1 : La poésie française au tournant des années 1980. Ou Le choc des époques 1 : Le Roman contemporain et les utopies et dystopies du XVIIIe siècle.	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	2		
<b>TOTAL S3</b>		<b>4</b>	<b>32</b>	<b>110</b>	<b>168</b>		

**L2S4**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
4 <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	43-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E
	43-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues B)	2	1	0	12	CC	ET – E
	Histoire littéraire du XVIIIe siècle	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature du XVIIIe siècle : Le roman Ou Littérature du XVIIIe siècle : le théâtre Ou Panorama de la littérature actuelle 2 : la marche, ou le rythme de la prose dans le poème Ou Le choc des époques 2 : Rhétorique et poétique	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E

	43-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>TOTAL S4</b>		<b>4</b>	<b>32</b>	<b>90</b>	<b>186</b>		

**L3S5**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<b>SÉJOUR À L'ÉTRANGER</b>	60-1 Séjour à Bochum (Cours offerts par l'université de Bochum)	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

**L3S6**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<b>SÉJOUR À L'ÉTRANGER</b>	60-1 Séjour à Bochum (Cours offerts par l'université de Bochum)	30	30				
		0	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

## LEXIQUE – ABRÉVIATIONS LES PLUS COURANTES

ABI : ABsence Injustifiée. Elle interdit le calcul de votre moyenne à la 1<sup>ère</sup> session d'examen.

ABJ : ABsence Justifiée. Elle entraîne la note zéro, mais permet le calcul de votre moyenne.

ADM : ADMis.

AJ : Ajourné.

AJAC : AJourné et Autorisé à Continuer. Voir les informations sur le contrôle des connaissances.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

B (Langue B) : en LEA, désigne la langue choisie en plus de l'anglais (allemand, espagnol, ou italien).

C2i : Certificat Informatique et Internet.

CA : Conseil d'Administration. C'est lui qui, avec le Président, dirige l'université.

CC : Contrôle Continu. (au moins deux contrôles au cours d'un semestre, pour la matière concernée).

CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation pédagogique de l'Université.

CLES : Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur, accrédité par le Ministère.

CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CM : Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d'étudiants.

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue.

CRL : Centre de Ressources en Langues.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation scientifique de l'Université.

E: Ecrit.

EC : Elément constitutif. On l'appelle aussi EP : Elément Pédagogique. Il s'agit d'une matière, d'un cours. Les EC ou EP sont regroupés en UE : Unités d'Enseignement.

ECTS: European Credits Transfer System ou crédits européens attribués à chaque matière. Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une année se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.

ENT : Environnement Numérique de Travail. Espace personnel du site de l'université de Tours (cours en ligne, mails...)

EP : voir EC.

ET : Examen Terminal. Il s'agit de passer un seul contrôle, après la fin des cours d'un semestre

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

L : Licence. L1 = 1<sup>ère</sup> année de Licence, L2 = 2<sup>e</sup> année de Licence, L3 = 3<sup>e</sup> année de Licence.

LCI : Langues et Commerce International. Nom du Master qui représente la suite de la Licence LEA de TOURS.

LEA : Langues Etrangères Appliquées.

LMD : Licence – Master – Doctorat.

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence. Il s'agit de séances de formation destinées à vous aider à préparer votre projet professionnel.

MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle. C'est le Service de l'Université qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d'Etain).

O : Oral.

PCE : Passeport Culturel Etudiant.

PEB : Pr t Entre Biblioth ques. La Biblioth que Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles   Tours.

PRI : Parcours Relations Internationales. Voir le Livret.

R'PRO : R seau Professionnel. A voir sur le site de l'Universit  de Tours.

RSE : R gime Sp cial d'Etudes. Voir le Livret.

S : Semestre. S1 = 1<sup>er</sup> semestre de L1, S2 = 2<sup> </sup> semestre de L1, S3 = 1<sup>er</sup> semestre de L2, S4 = 2<sup> </sup> semestre de L2, S5 = 1<sup>er</sup> semestre de L3, S6 = 2<sup> </sup> semestre de L3.

SUFCO : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs  tudes apr s une interruption (60 rue du Plat d'Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activit s Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de M decine Pr ventive et de Promotion de la Sant  (60 rue du Plat d'Etain).

TD : Travaux Dirig s. Ils servent aux activit s mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP : Travaux Pratiques. Se d roulent souvent en laboratoire d'informatique ou de langues.

UE : Unit  d'Enseignement ou regroupement de mati res.

UFR : Unit  de Formation et de Recherche. Nom officiel d'une Facult .

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de pré-rentrée	5 septembre 2023
Inscriptions pédagogiques	Format dématérialisé
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	<b>Lundi 11 septembre 2023</b>
Rentr'éclo	29 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 5 novembre 2023
<b>Semaine de l'Interculturalité</b>	<b>Du 13 au 17 novembre 2023</b>
Journée Insertion Professionnelle	<i>A définir</i>
<b>Forum des anciens et des métiers LEA</b>	<b>Mercredi 13 décembre 2023</b>
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>Lundi 15 janvier 2024</b>
Pause pédagogique	Du 4 au 10 mars 2024
Vacances de printemps	Du 29 avril au 7 mai 2024
Rattrapages (2 <sup>ème</sup> session)	Du 17 au 29 juin 2024

## Calendrier universitaire Lettres et Langues 2023-2024

Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet				
1 M			1 V	Pré-entrée	1 D	1 V			1 M		1 L		1 V		1 L	1 J		1 M		1 V		1 L		1 M		1 V		1 L		1 M		1 V		1 L		1 M	
2 M			2 S		2 L	2 S			2 M		2 M		2 S		2 M	2 V		2 M		2 S		2 M		2 M		2 V		2 L		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 J			3 D		3 M	3 D			3 V	Pause pédagogique	3 M		3 D		3 V	3 S		3 M		3 D		3 M		3 M		3 D		3 L		3 M		3 V		3 L		3 M	
4 V			4 L		4 M	4 L		4	4 S		4 L		4 D		4 J	4 D		4 M		4 L		4 J		4 M		4 S		4 M		4 J		4 V		4 L		4 J	
5 S			5 M		5 J	5 M			5 D		5 V		5 M		5 V	5 L		5 M		5 M		5 V		5 V		5 D		5 M		5 J		5 V		5 L		5 M	
6 D			6 M		6 V	6 V			6 L		6 M		6 M		6 S	6 M		6 M		6 M		6 M		6 S		6 L		6 M		6 J		6 S		6 S		6 S	
7 L			7 J		7 S	7 S			7 M		7 D		7 J		7 D	7 M		7 M		7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 V		7 D		7 D		7 D	
8 M			8 V		8 D	8 D			8 M		8 L		8 V		8 L	8 J		8 V		8 V		8 V		8 L		8 M		8 S		8 S		8 L		8 L		8 L	
9 M			9 S		9 L	9 L			9 J		9 M		9 S		9 M	9 V		9 S		9 S		9 S		9 M		9 J		9 D		9 D		9 M		9 M		9 M	
10 J			10 D		10 M	10 M			10 V		10 D		10 D		10 M	10 S		10 D		10 D		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 M		10 M		10 M	
11 V			11 L		11 M	11 M		5	11 S		11 L		11 L		11 J	11 D		11 L		11 L		11 J		11 S		11 V		11 M		11 M		11 J		11 J		11 J	
12 S			12 M		12 J	12 J			12 D		12 M		12 V		12 V	12 L		12 M		12 M		12 V		12 D		12 V		12 M		12 M		12 V		12 V		12 V	
13 D			13 M		13 V	13 V			13 L		13 M		13 M		13 S	13 M		13 M		13 M		13 M		13 S		13 V		13 L		13 L		13 S		13 S		13 S	
14 L			14 J		14 S	14 S			14 J		14 J		14 J		14 D	14 M		14 J		14 J		14 J		14 D		14 V		14 V		14 V		14 D		14 D		14 D	
15 M			15 V		15 D	15 D			15 M		15 V		15 V		15 L	15 J		15 V		15 V		15 L		15 L		15 M		15 S		15 S		15 L		15 L		15 L	
16 M			16 S		16 L	16 L			16 J		16 S		16 S		16 M	16 V		16 S		16 S		16 S		16 M		16 V		16 D		16 D		16 M		16 M		16 M	
17 J			17 D		17 M	17 M			17 V		17 D		17 D		17 M	17 S		17 D		17 D		17 M		17 M		17 V		17 L		17 L		17 M		17 M		17 M	
18 V			18 L		18 M	18 M		6	18 S		18 L		18 L		18 J	18 D		18 L		18 L		18 J		18 S		18 V		18 M		18 M		18 J		18 J		18 J	
19 S			19 M		19 J	19 J			19 V		19 M		19 M		19 V	19 L		19 M		19 M		19 V		19 D		19 V		19 M		19 M		19 V		19 V		19 V	
20 D			20 M		20 V	20 V			20 M		20 M		20 M		20 S	20 M		20 M		20 M		20 S		20 S		20 V		20 J		20 J		20 S		20 S		20 S	
21 L			21 J		21 S	21 S			21 M		21 J		21 J		21 D	21 M		21 J		21 J		21 D		21 M		21 V		21 M		21 M		21 D		21 D		21 D	
22 M			22 V		22 D	22 D			22 M		22 V		22 V		22 L	22 M		22 V		22 V		22 L		22 M		22 V		22 D		22 D		22 L		22 L		22 L	
23 M			23 S		23 L	23 L			23 J		23 S		23 S		23 M	23 J		23 V		23 V		23 M		23 M		23 V		23 D		23 D		23 M		23 M		23 M	
24 J			24 D		24 M	24 M			24 V		24 D		24 D		24 M	24 S		24 D		24 D		24 M		24 M		24 V		24 L		24 L		24 M		24 M		24 M	
25 V			25 L		25 M	25 M		7	25 S		25 L		25 L		25 J	25 D		25 L		25 L		25 J		25 S		25 M		25 M		25 M		25 J		25 J		25 J	
26 S			26 M		26 J	26 J			26 M		26 M		26 M		26 V	26 L		26 M		26 M		26 V		26 D		26 V		26 M		26 M		26 V		26 V		26 V	
27 D			27 M		27 V	27 V			27 L		27 M		27 M		27 S	27 M		27 M		27 M		27 M		27 S		27 L		27 L		27 L		27 S		27 S		27 S	
28 L			28 V		28 S	28 S			28 M		28 J		28 J		28 D	28 M		28 J		28 J		28 M		28 D		28 M		28 M		28 M		28 D		28 D		28 D	
29 M			29 V		29 D	29 D			29 M		29 V		29 V		29 L	29 J		29 V		29 V		29 J		29 L		29 M		29 M		29 M		29 S		29 L		29 L	
30 M			30 S		30 L	30 L			30 J		30 S		30 S		30 M	30 J		30 S		30 S		30 M		30 M		30 V		30 J		30 D		30 M		30 M		30 M	
31 J					31 M	31 M			31 M		31 D		31 D		31 M	31 V		31 D		31 D		31 M		31 V		31 V											31 M

Seconde session à positionner selon le calendrier des composantes  
Examens LIAS 2023 à positionner